



LES MONTAGES HYBRIDES EN AMÉNAGEMENT ET EN IMMOBILIER



Objectifs

- Connaître les nouveaux modes de réalisation des projets
- Apprécier les outils opérationnels et financiers de manière globale
- Définir des montages agiles sur mesure, en sortant d'une logique purement comparative

Prérequis

Aucun

Durée

2 jours – 14 heures

Tarifs

1780€ HT *

Lieux

Paris et à distance

Programme

Introduction

- Rappel des fondamentaux de l'aménagement et de l'immobilier
- L'évolution de la chaîne de valeur et le nouveau positionnement des acteurs

Connaître les nouvelles formes de développement d'un projet de renouvellement urbain

- Une réalisation partagée entre aménageurs et promoteurs
- L'association des propriétaires
- Le démembrement foncier

Un essor des opérateurs immobiliers aménageurs : pourquoi ? Dans quel cadre ?

- Les structures privées de portage foncier : partenariats grands propriétaires fonciers / promoteurs
- Des opérateurs immobiliers aménageurs d'opérations d'aménagement privées à fort enjeu
 - ❖ Prise d'initiative ou appel à manifestation d'intérêt spontané
 - ❖ Modalités contractuelles d'encadrement : l'essor des protocoles
- Des opérateurs immobiliers, aménageurs de 2nd rang au sein d'opérations d'aménagement publiques
 - ❖ Modalités de désignation, de partenariat et de réalisation d'un macro-îlot
 - ❖ Intérêt financier : économies d'échelles et répartition des charges
- Des opérateurs immobiliers, concessionnaires d'opération d'aménagement publiques
 - ❖ Modalités de désignation, de partenariats et de réalisation
 - ❖ Intérêt financier : le partage des risques

Des aménageurs sur le chemin de l'immobilier et des services : avantages et modalités

- L'évolution du positionnement des aménageurs publics
- L'essor de la co-promotion
- L'essor du co-investissement
- L'essor de l'exploitation de services



*Etude de cas** : Zoom sur la fabrique d'un macrolot

Quiz de synthèse et bilan de la formation

Dates

- 02 & 03/02/2026 - Paris
 28 & 29/05/2026 - Paris -
 01 & 02/10/2026 - Paris
 14 & 15/12/2026 -

A qui s'adresse cette formation

Aménageurs, collectivités (directions de l'urbanisme), AMO généralistes
 Promoteurs, investisseurs
 Economistes de la construction
 Architectes-urbanistes

Les +

- *Une étude de cas à partir de la fabrique d'un macrolot.
- L'enjeu de la taille et de la programmation
- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage
- L'exercice du droit de construire dans le cas d'une maîtrise d'ouvrage partagée
- Les nouveaux types d'autorisations d'urbanisme
- Les nouvelles formes de vente d'immeubles
- Le cas du démembrement à l'échelle immobilière
- La gestion de l'immeuble

* Abonnés au portail Cadre de Ville, vous bénéficiez de tarifs préférentiels. Contactez-nous : formations@bcompetences.com